

OCBM de Namur du 31 mai 2022

Point 6. Suivi des avis antérieurs de l'Organe

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des réunions précédentes et **faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis.**

Le but, en séance, ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.

Les *points clos* seront retirés du suivi lors de la prochaine session.

OCBM	Points à l'ordre du jour	Avis	Qui a la charge ?	Suivi printemps 2022
Automne 21	3.1. Bilan de la ligne Express E84 Waremme-Namur et ajustement opérationnel	L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E84 et du plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.		
		Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre d'ici 2022.	OTW	Mise en œuvre des différentes modifications pour septembre 2022 : ajout d'arrêts, déplacement d'arrêt, ajout de parcours...
		Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E84.	OTW	Aménagement de l'arrêt (responsabilité OTW) : étude lancée
		L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, GAL, SPW Routes, BEP, OTW) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.	OTW,...	Bilan des actions lors de l'évaluation finale planifiée au printemps 2023
Automne 21		L'Organe émet un avis favorable sur l'offre cible qui lui est soumise pour une nouvelle liaison structurante principale unidirectionnelle « Perwez - Haillot -	AOT	

	3.2. Connexion de Ohey au réseau structurant intercommunal	Ohey - Coutisse – Andenne » conformément à la fiche tactique établie par l’AOT. Sur cette base, la commune de Ohey sera considérée à ce stade au niveau régional comme connectée au réseau structurant intercommunal de transport public.		Point clos
		L’Organe prend acte que le potentiel de mobilité vers Marchin et Huy depuis Ohey sera étudié dans le cadre de la connexion de la commune de Marchin au réseau structurant de transport public.	AOT	Connexion étudiée et présentée au point 4.1. du présent OCBM
		Une fois établie l’offre cible pour la connexion de la commune de Marchin, l’Opérateur de Transport de Wallonie réalisera l’étude opérationnelle de mise en œuvre de la liaison Ohey – Andenne et de celle connectant Marchin au réseau structurant intercommunal.	OTW	Aucune action n’a été menée côté OTW dans l’attente de l’étude de connexion de la commune de Marchin par l’AOT.
Automne 21	4.2. Mise en œuvre de ligne E6 Gembloux – LLN – Wavre-Nord	L’Organe prend acte de la mise en service de la nouvelle ligne E6 Gembloux – LLN – Wavre par le TEC courant printemps 2022 avec un premier niveau de service (fréquence à l’heure).	OTW	Ligne mise en œuvre en avril 2022. Evaluation intermédiaire planifiée pour le printemps 2024. Point clos
Automne 21	4.1.1. Principe de déserte de la future gare multimodale de Namur (mise en service 2022)	L’Organe prend acte de la mise en service de la gare multimodale de Namur en 2022 et de ses impacts comme terminus des lignes intercommunales	OTW	Report en août 2022 au plus tôt en mode dégradée, voire janvier 2023 pour 100% d’opérationnalisation
Automne 21	5. Redéploiement : Etude 2021 - Zones Jumelées de « Chimay – Beaumont » et « Philippeville – Couvin » : Adaptation du périmètre, diagnostic et kick-off de l’étude de redéploiement	L’Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l’Autorité Organisatrice du Transport et le partage. L’Organe soutient la proposition d’adaptation du périmètre de la zone « Philippeville-Couvin » incluant la commune de Cerfontaine mais n’incluant pas les communes de Fosses-la-Ville, Anhée, Onhaye et Hastière.	AOT	Elargissement du périmètre étudié à la connexion des Lacs par l’Est
		En termes de réseau structurant de transport en commun desservant la zone, il constate que : <ul style="list-style-type: none"> • les communes de Couvin et Philippeville disposent d’une offre ferroviaire ; 		/

		<ul style="list-style-type: none"> les communes de Couvin, Florennes, Mettet, Philippeville et Viroinval disposent d'une offre structurante Express dont le niveau de service varie ; les communes de Cerfontaine et Doische n'ont pas de connexion au réseau structurant ferroviaire ou Express. 		
		<p>L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et aux 7 communes concernées (Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Mettet, Philippeville, Viroinval) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone pluricommunale « Couvin – Philippeville », en invitant les communes adjacentes concernées (dont la commune de Chimay pour sa liaison vers Couvin)</p> <p>et de présenter pour avis le réseau cible de la zone (ambitions tactiques) lors de sa prochaine session (printemps 2022)</p>	AOT	Présentation du réseau cible de la zone (ambitions tactiques) reportée à la session d'OCBM d'automne 2022.
		De plus, outre l'évaluation de la ligne Express E86 à réaliser, l'Organe recommande à l'OTW d'évaluer les parcours scolaires de son réseau actuel. Ces données seront pertinentes pour challenger l'esquisse de réseau cible présenté lors du 2 ^{ème} atelier en février 2022.	OTW	<p>L'évaluation de la E86 est planifiée pour le printemps 2023.</p> <p>Analyse des parcours scolaires encore à réaliser étant donné que les données de validation ne valent pas grand-chose actuellement (bâche).</p>
Printemps 21	2.1.1. Mises en œuvre opérationnelles 2021	<ul style="list-style-type: none"> Ligne E5: Nivelles –Genappe –Villers-la-Ville –Sombreffe –Namur (Evolution Express) Ligne E86: (Viroinval) –Philippeville –Florennes –Mettet –Fosses-la-Ville –Floreffe –Namur (Evolution Express) Ligne E80: Havelange –Hamois –Ciney –Dinant (création Express) Ligne Exx: Gembloux –Sombreffe –Fleurus –Charleroi (Création Express 2022) <p>L'Organe émet un avis favorable sur les études opérationnelles présentées par l'OTW en vue de la mise en œuvre du réseau Express et souligne l'importance du dialogue à mener par l'OTW avec les zones d'activités économiques desservies, mais également du dialogue à réaliser en amont lors de la réflexion sur le P RTP.</p>	OTW	<p>Proposition OTW : organisation d'une réunion BEP-TEC-AOT sur le sujet des PAE de la province, pour avoir une vue d'ensemble de leurs enjeux.</p> <p>Les actions prioritaires sont en cours (Fernelmont sur E84 et redéploiement du réseau dans la zone Gembloux pour Ecolys/Créalys) et concernent les PAE les plus importants présentant les plus grands potentiels. »</p>
Printemps 21	2.2.1. Connexion progressive du solde des communes au	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour la liaison principale Gesves – Namur.	AOT	Ligne 41 « Namur – Faux – Gesves » mise en service le 01/09/2021. Evaluation intermédiaire planifiée au printemps 2023. Point clos.

	réseau structurant intercommunal : Méthodologie régionale : Ajustement de l'offre cible Gesves – Namur (fiche de liaison) Priorisation des 7 communes identifiées pour le bassin de Namur	L'Organe émet également un avis favorable sur la priorisation des études de connexion des communes du bassin de Namur au réseau structurant de transport public. Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport d'étudier et de présenter les résultats de ces études de connexion lors des prochains OCBM pour : • les communes d'Ohey en automne 2021 et de Vresse-sur-Semois en 2022 ; • les communes d'Anhée, Doische, Hastière, Onhaye et Cerfontaine dans le cadre des réseaux cibles qui seront coconstruits lors des études de redéploiement des zones autour de Couvin/Philippeville et Chimay/Beaumont programmées en 2021/2022.	/	
			AOT	La connexion d'Ohey au réseau structurant a reçu un avis favorable de l'OCBM à la session d'automne 2021. La connexion de Vresse-sur-Semois au réseau structurant sera étudiée dans le cadre de l'étude de redéploiement « Semois-Libramont » effectuée en 2022-2023 (cf point 2.1.4 du présent OCBM de printemps 2022). Point clos.
			AOT	L'étude des communes de Doische et Cerfontaine est intégrée dans l'étude de redéploiement « Philippeville-Couvin » en cours. Les communes de Anhée, Hastière et Onhaye sont intégrées dans l'étude de redéploiement « Condroz-Meuse » effectuée en 2025 (cf point 2.1.4 du présent OCBM de printemps 2022). Point clos
Printemps 21	2.2.1. Mises en œuvre opérationnelles 2021	Ligne 41: Gesves –Namur (création ligne principale) L'Organe émet un avis favorable sur les études opérationnelles réalisées par l'OTW en vue de la mise en œuvre du réseau structurant intercommunal par la création de la liaison principale Gesves-Namur, tout en demandant à l'OTW de réévaluer la politique d'arrêt qu'il y appliquera en ciblant les arrêts principaux et en limitant la desserte urbaine.	OTW	Ligne 41 lancée le 01/9/2021 : l'OTW n'y autorise pas de desserte intra urbaine. Evaluation intermédiaire planifiée au printemps 2023. Point clos.
Printemps 21	3.1.1. Méthodologie régionale et planning du redéploiement de l'offre : ajustement	Complémentaire à son avis du 24/09/2020, l'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de la méthodologie régionale et du planning de redéploiement de l'offre de transport en commun sur son bassin.	AOT	Un nouvel ajustement du planning de redéploiement est proposé au point 2.1.4 du présent OCBM de printemps 2022. Point clos

Printemps 21	3.1.2. Intégration d'une démarche « d'information publique et de participation citoyenne » dans le processus de redéploiement de la zone autour de Gembloux.	<p>L'Organe prend acte de l'initiative du Ministre Henry de réaliser une démarche d'information publique et de participation citoyenne lors de la phase d'étude opérationnelle du redéploiement de l'offre sur une zone.</p> <p>Les communes impliquées dans le redéploiement de la zone de Gembloux recommandent de faire démarrer la phase de participation sur leur zone sereinement après l'été 2021, avec l'espoir que les conditions sanitaires permettent alors des contacts autres que virtuels.</p>	AOT	<p>La démarche d'information publique et de participation citoyenne s'est déroulée en février-mars 2022. Les recommandations des citoyens ont été intégrées dans le nouveau scénario préférentiel de l'OTW, soumis pour avis au point 2.1.1 du présent OCBM de printemps 2022.</p> <p>Point clos</p>
Printemps 21	3.2. Mises en œuvre du plan de transport détaillé OTW 2021	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une ligne principale Gembloux –Louvain-La-Neuve – Wavre 	OTW	<p>Ligne mise en œuvre en avril 2022. Evaluation intermédiaire planifiée au printemps 2024.</p> <p>Point clos</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Ligne 19 Andenne-Forville 	OTW	<p>Ligne mise en œuvre en septembre 2021. Evaluation intermédiaire planifiée en automne 2023</p> <p>Point clos</p>
		<p>L'Organe émet un avis favorable sur les modifications opérationnelles de l'offre prévues par l'Opérateur en 2021, tout en soulignant son regret quant à l'impossibilité pour l'Opérateur d'appliquer le concept d'optimisation de l'offre scolaire autour de Ciney.</p>	OTW	<p>L'étude opérationnelle menée a abouti à l'impossibilité d'optimiser le réseau.</p> <p>Point clos</p>
Automne 20	2.1.1. Ajustement du réseau Express cible 2021	<p>L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bastogne – Sainte-Ode Bastogne - Tenneville - Nassogne - Marche-en-Famenne (- Somme-Leuze - Namur) 	OTW	<p>E78 Bastogne – Namur : pleinement mis en service. Evaluation intermédiaire planifiée au printemps 2023.</p> <p>Point clos</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Gembloux – Sombreffe – Fleurus – Charleroi 	OTW	<p>E83 Gembloux – Charleroi : sera mis en œuvre en septembre 2022. Evaluation intermédiaire planifiée au printemps 2024.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Jodoigne – Incourt – Perwez – Ramillies – Eghezée – Namur 	OTW	<p>Augmentation offre E82 Jodoigne – Namur : non mis en œuvre.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> Nivelles – Genappe – Villers-la-Ville – Sombreffe – Namur 	OTW	E5 Nivelles – Namur : pleinement mis en œuvre. Evaluation intermédiaire réalisée. Plan d'action en cours. Point clos
		<ul style="list-style-type: none"> Philippeville – Florennes – Mettet – Fosses-la-Ville – Floreffe – Namur 	OTW	E86 Couvin – Namur : mis en œuvre partielle. Evaluation intermédiaire planifiée au printemps 2023. Point clos
		<ul style="list-style-type: none"> Sambreville - Jemeppe-sur-Sambre – Gembloux 	OTW	Sambreville – Gembloux : mise en œuvre en 2023 dans le cadre du redéploiement de la zone de Gembloux (à l'ordre du jour du présent OCBM au point 2.1.1) Point clos
		<ul style="list-style-type: none"> Marche -Somme-Leuze-Havelange-Clavier -Tinlot-Nandrin-Neupré– Liège 	OTW	E20 Marche – Liège : pleinement mise en œuvre. Evaluation intermédiaire planifiée en automne 2022. Point clos
		Pour la nouvelle liaison Ciney – Dinant, l'Organe recommande d'analyser son extension vers l'est.	AOT/ OTW	Ligne E80 Havelange – Hamois – Ciney – Dinant mise en service le 01/09/2021. Evaluation intermédiaire planifiée au printemps 2023. Point clos
		L'Organe recommande enfin la mise en place d'une concertation avec l'OTW et le SPW pour l'opérationnalisation de ces liaisons Express, notamment au niveau du choix et des aménagements des arrêts à anticiper.	OTW	?
Automne 20	2.1.3. Mises en œuvre Réseau express 2020/2021 par l'OTW	L'Organe émet un avis favorable sur les études opérationnelles réalisées par l'OTW en vue de la mise en œuvre du réseau Express et demande une concertation rapide avec chaque commune concernée en termes de choix des arrêts afin de permettre :		
		- à l'AOT d'ajuster la cible en termes de politique de desserte des liaisons Ciney -Dinant et Namur-Gesves ;	AOT	Fiches tactiques mises à jour et partagées à l'OCBM de printemps 2021. Point clos

		- à l'Opérateur de finaliser les études opérationnelles préalables à la phase de mise en œuvre (en régie ou en sous-traitance) afin de permettre le respect des échéances communiquées ;	OTW	Etudes opérationnelles réalisées par OTW. Lignes 41 et E80 mises en œuvre. Point clos
		- aux communes d'anticiper les impacts pratiques sur le terrain (à leur niveau ou avec l'appui de l'OTW dans le cadre de sa mission d'infrastructures et du SPW selon les cas).	Communes	Freins pratiques de terrain pour l'accès et l'usage de l'offre à intégrer dans le processus d'évaluation de chaque ligne du réseau Express.
Automne 20	3.1.1. Redéploiement des réseaux TEC : Ajustement de la méthodologie	L'Organe émet un avis favorable sur la méthodologie de redéploiement et prend acte, qu'après l'étude du redéploiement de la zone de Gembloux en 2020, l'autre étude de redéploiement prévue au sein du bassin de mobilité de Namur concerne la zone pluricommunale de Philippeville en 2021. Cette zone comporte 10 communes : 1. Anhée 6. Hastière 2. Mettet 7. Viroinval 3. Onhaye 8. Fosse la Ville 4. Philippeville 9. Doische 5. Couvin 10. Florennes	AOT	Diagnostic présenté à l'OCBM d'automne 2021, comme prévu, avec ajustement du périmètre. Point clos
		Il recommande d'informer et d'inviter également les communes périphériques à la zone de redéploiement en fonction des liens de mobilité éventuels avec cette zone.	AOT	Les communes de Chimay, Walcourt et Givet ont été invitées aux ateliers techniques. Point clos
		Il recommande d'intégrer, dans la méthodologie, la consultation et la communication de/vers la population et les acteurs socio-économiques par les différentes parties prenantes concernées.	AOT	Une démarche d'information publique et de participation citoyenne sera mise en place lors de la phase d'études opérationnelles des redéploiement de l'offre. Point clos
		Il recommande également de mener ces études de redéploiement dans une optique intermodale, notamment avec le réseau de modes actifs.	AOT	La stratégie Mobipôles et le droit de tirage PIMACI vont participer à la mise en œuvre d'un système de mobilité plus intégré.
Automne 20	3.1.2. Plan Régional de Transport Public de la zone Gembloux	L'Organe recommande à l'AOT d'officialiser le Plan régional de Transport public sur la zone de Gembloux afin de permettre à l'OTW, sur base de celui-ci, d'étudier et planifier les évolutions de l'offre nécessaires en vue de présenter plusieurs scénarios opérationnels d'évolution de l'offre lors de la prochaine réunion de l'OCBM de Namur au printemps 2021.	AOT/ OTW	PRTP officialisé en décembre 2020, études opérationnelles et démarche d'information publique/participation citoyenne réalisées en 2021-2022. Le scénario préférentiel final fait

				l'objet du point 2.1.1 du présent OCBM. Point clos
Printemps 20	2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020	<p>L'Organe recommande d'associer les parties prenantes le plus en amont possible pour organiser l'accessibilité locale aux arrêts limités des lignes express, en priorité pour les PAE desservis, tant en matière d'infrastructures que de solutions de mobilité locale (premiers/derniers km pour rejoindre la destination).</p> <p>En particulier pour les PAE desservis par les liaisons Express, un travail est à mener rapidement avec notamment l'UWE (dans son rôle de facilitateur), les Communes concernées, les intercommunales de développement économique et le SPW M&I pour offrir une solution crédible et efficace sur le terrain.</p>	AOT	<p>Freins pratiques de terrain pour l'accès et l'usage de l'offre à intégrer dans le processus d'évaluation de chaque ligne du réseau Express.</p> <p>Point clos.</p>